

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**  
**TENUE LE 13 AOÛT 2011**  
**DANS LES SALLES HARBOURVIEW E ET F**  
**DELTA HOTEL, ST. JOHN'S (T.-N.-L.)**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Doug Marshall, président national  
 Eddie Kennedy, vice-président exécutif national  
 Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne  
 Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique  
 Stella Penney, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador)  
 Pat Leblanc, représentante aux droits de la personne, région de l'Atlantique  
 Isaac Armstrong, vice-président régional adjoint, région de l'Atlantique  
 Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec  
 Benoit Dubeau, vice-président régional adjoint, Québec  
 Garry Larouche, vice-président régional, Ontario  
 Rejean Amyotte, vice-président régional adjoint, Ontario  
 Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
 Michael Freeman, représentant aux droits de la personne, Ontario  
 Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)  
 André Poliquin, vice-président régional adjoint, RCN (CT)  
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)  
 Holly Serle, vice-présidente régionale, Manitoba  
 Martin Kaminski, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Paulette Gaudet, vice-présidente régionale adjointe, Manitoba  
 Chris Gagné, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Marc Danis, représentant aux droits de la personne, Manitoba  
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan  
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Kevin King, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Mike Leblanc, vice-président régional adjoint, région de l'Atlantique (N.-B. et Î.-P.-É.)  
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada  
 Jean-Pierre Ouellet, vice-président régional adjoint, Hors Canada

**1. Ouverture**

Le président national, le confrère Doug Marshall, ouvre la première réunion du nouvel Exécutif national à 8 h 45.

## 2. **MOT DU PRÉSIDENT**

Le confrère Doug Marshall félicite tous les membres qui ont été élus. Il remercie ensuite tous les participants pour leur travail acharné tout au long de la semaine, que ce soit à titre de délégués, de membres des équipes régionales ou de membres du Comité du congrès. En terminant, il dit se réjouir à l'idée de travailler au sein d'une équipe efficace en vue de réaliser l'ambitieux programme du Syndicat des employées et employés nationaux.

## 3. **TOUR DE TABLE**

Un tour de table s'ensuit.

## 4. **RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

Le confrère Doug Marshall rappelle aux membres le règlement interne NEN 2 qui énonce clairement les fonctions et les responsabilités des membres de l'Exécutif du Syndicat des employées et employés nationaux.

Une clé USB contenant des renseignements d'orientation est remise aux membres.

Le confrère Doug Marshall ajoute qu'il s'attend à obtenir l'entière collaboration des équipes régionales afin que tous puissent s'acquitter des fonctions qui leur ont été confiées.

Le confrère Doug Marshall mentionne qu'une séance d'orientation à l'intention de l'Exécutif national se tiendra en octobre, en même temps que la réunion de l'Exécutif national, qui portera sur les affaires laissées en suspens au congrès.

## 5. **COMITÉS PERMANENTS**

Le confrère Doug Marshall indique que les membres de l'Exécutif national seront répartis entre les divers comités permanents et que des vice-présidentes adjointes ou vice-présidents adjoints pourraient être invités à se joindre à ces comités, au besoin. Il demande aux membres de l'Exécutif national de lire et de remplir les questionnaires sur les compétences qui leur ont été distribués et de lui fournir une liste des comités dont ils aimeraient faire partie.

## 6. **CALENDRIER DES RÉUNIONS DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**

Le confrère Doug Marshall informe les membres que les dates des réunions prévues en 2012 leur seront communiquées durant la réunion d'octobre de l'Exécutif national.

Le confrère Doug Marshall informe les membres qu'une lettre normalisée destinée aux employeurs sera préparée, afin que chacun puisse y indiquer l'information nécessaire en vue de présenter leurs demandes de congé pour activités syndicales et d'améliorer les relations patronales-syndicales.

## 7. **PARTS DE L'EXÉCUTIF**

Le confrère Georges St-Jean mentionne que les membres de l'Exécutif reçoivent une allocation mensuelle pour les aider à couvrir les frais liés à la conduite des affaires du syndicat. À ce propos, il ajoute que ce revenu est imposable et que des reçus devront être présentés à l'appui de cette allocation mensuelle.

## 8. **MODÈLE DE BUDGET RÉGIONAL**

Le confrère Eddie Kennedy demande aux équipes régionales de revoir leur modèle de budget régional, qui est principalement basé sur les dépenses des vice-présidentes et vice-présidents régionaux. Il leur demande également d'élaborer leur propre modèle de budget régional et de le présenter avant la première réunion du Comité des finances et des ressources humaines. Il ajoute que les régions qui auraient besoin de fonds supplémentaires pourront faire une demande au titre du niveau deux. Il rappelle que le budget qui a été adopté durant le congrès n'entrera en vigueur qu'en 2012.

## 10. **DÉTAILS D'ORDRE TECHNIQUE**

### i) Dispositifs électroniques

Le confrère Doug Marshall informe les membres que, conformément à la Politique NEN 9 du Syndicat des employées et employés nationaux, les membres de l'Exécutif national, les vice-présidentes et vice-présidents régionaux adjoints et les représentantes et représentants aux droits de la personne ont droit à une trousse de démarrage de base qui inclut un ordinateur personnel, un téléphone intelligent, etc., pour la conduite des affaires du syndicat. Il ajoute qu'il est de la responsabilité du bureau de l'Élément national d'acheter les ordinateurs personnels et les téléphones intelligents, d'installer les programmes nécessaires, puis de distribuer l'équipement aux membres de l'Exécutif concernés.

Il précise qu'un compte de courrier électronique sera automatiquement créé pour chacun des membres de l'Exécutif. De plus, la section des TI du Syndicat des employées et employés nationaux offrira aux membres une formation sur l'utilisation de leurs appareils électroniques durant la réunion d'octobre de l'Exécutif national.

### ii) Cartes professionnelles

Le confrère Doug Marshall mentionne que l'Exécutif national fournira des cartes professionnelles à chacun des membres de l'Exécutif. Les membres de l'Exécutif sont priés d'indiquer au bureau les coordonnées qu'ils souhaitent voir imprimer sur leurs cartes.

\*\*\*\*\*  
**SUSPENSION DE LA SÉANCE**  
 \*\*\*\*\*

**11. FORMULAIRES**

Les membres de l'Exécutif sont invités à remplir les formulaires suivants :

- Formulaire de dossiers confidentiels
- Entente de confidentialité
- Formulaire de dépôt direct
- Fiche de données personnelles des membres de l'Exécutif national
- Profil des compétences – Comités permanents de l'Exécutif national

**12. POLICES D'ASSURANCE**

Le confrère Doug Marshall informe les membres de l'Exécutif qu'ils sont couverts par une assurance en cas de décès ou de mutilation par accident.

**13. HÉBERGEMENT ET VOYAGE**

Le confrère Doug Marshall mentionne que l'Élément national a recours aux services de Saskatoon Co-Op, une agence de voyages syndiquée (numéro sans frais 1-800-667-8401). Il ajoute que les réservations de voyage faites par l'entremise de la Saskatoon Co-Op sont directement facturées à l'Élément national, sauf indication contraire.

**14. REMBOURSEMENT DES DÉPENSES**

Le confrère Doug Marshall précise que la Politique FIN 6 du Syndicat des employées et employés nationaux fournit tous les renseignements nécessaires concernant le remboursement des dépenses.

**15. CAMPAGNE RAND**

Le confrère Doug Marshall rappelle aux membres de l'Exécutif qu'ils doivent voir à l'organisation des sections locales de leur région et examiner le relevé statistique des membres régionaux qui est distribué chaque mois.

**16. TOUR DE TABLE DE CLÔTURE**

Un tour de table s'ensuit.

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de l'Exécutif national du Syndicat des employées et employés nationaux est levée à 11 h 35.

En toute solidarité,

Doug Marshall  
Président national  
Syndicat des employées et employés nationaux, AFPC